

4 bonnes raisons de souscrire le Livret Mutex II

1 → Une progression sûre de votre épargne

Votre épargne ne peut jamais baisser et vous rapporte des intérêts tout au long de la vie du contrat.

2 → La disponibilité de votre capital

Vous disposez de tout ou partie de votre capital, en effectuant un rachat partiel ou total sans pénalité dans les conditions fiscales avantageuses de l'assurance-vie.

3 → Le choix de vos versements

Vous alimentez votre contrat à votre rythme. Vous avez le choix entre des versements libres que vous effectuez quand vous voulez ou des versements programmés, en respectant les minima fixés dans le contrat, à partir de 30 € par mois.

4 → Une sécurité pour vos proches

Quels que soient vos motivations ou vos projets, à tout moment le Livret Mutex II constitue un excellent moyen de protéger vos proches : les bénéficiaires que vous désignez librement reçoivent en cas de décès les capitaux constitués dans des conditions fiscales privilégiées.

SÉCURITÉ



INTÉRÊT



SOUPLESSE



Livret Mutex II

Pour votre épargne, choisissez la simplicité et la sécurité

Vous épargnez à votre rythme et le capital constitué, toujours disponible, vous permet de répondre à des objectifs variés : épargner de façon régulière et sans risque pour vos projets futurs, protéger vos proches, faire face aux événements imprévus, préparer votre retraite, transmettre votre patrimoine.

Votre mutuelle au cœur de votre vie !

Nous faisons partie du mouvement social le plus puissant : la Mutualité Française.

→ 38 millions de personnes protégées, soit plus d'un Français sur deux.

Nos valeurs, notre approche santé, notre savoir-faire et nos services aux adhérents sont reconnus par tous :

- solidarité, non discrimination...
- dispense d'avance de frais pour de nombreux soins
- des garanties d'épargne, de prévoyance, de retraite et d'assistance
- des services aux adhérents (établissements de santé, centres optiques, dentaires, prévention, ...).

Avec MUTEX, nous agissons au quotidien pour améliorer votre niveau de protection.

L'ensemble de la gestion des garanties proposées par Mutex est certifié ISO 9001, V2008, un gage de sécurité supplémentaire pour vous et les vôtres.

C'est pourquoi, pour renforcer votre protection et celle de votre famille, nous vous apportons aujourd'hui une garantie indispensable Livret Mutex II.

Mutex protège l'environnement en imprimant ce document avec des encres végétales sur un papier composé de fibres recyclées et/ou de fibres issues de forêts gérées durablement.

MUTEX est une marque de MUTUALITÉ FRANÇAISE PRÉVOYANCE

www.mutex.fr

Assureur des garanties :

Union Nationale de la Prévoyance de la Mutualité Française (U.N.P.M.F.)
Union soumise aux dispositions du Livre II du code de la Mutualité,
enregistrée au Registre National des Mutuelles sous le numéro 442 574 166, agréée
pour les branches 1, 2, 20, 21 et 22. Siège social : 255, rue de Vaugirard – 75015 PARIS

EPARGNE

Assurance-vie en euros



Livret Mutex II
Constituez votre épargne à votre rythme en toute sécurité

PLP-DP6 P-10112 - Document non contractuel - 06/10

PUBLICITE

MUTEX

Livret Mutex II : une valeur sûre

Infomutex

Ce symbole **i** vous guide en toute transparence dans ce document.

Il souligne des éléments que vous devez connaître avant de souscrire.

Vous souhaitez constituer un capital en toute sécurité qui vous permettra de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur, transmettre un capital à vos proches dans des conditions avantageuses, préparer votre retraite ?

Votre Mutuelle, toujours à l'écoute de vos besoins, vous propose le Livret Mutex II, un contrat d'assurance-vie qui conjugue sécurité et performance pour votre épargne.

La sécurité pour votre capital **i**

Avec le Livret Mutex II, vous bénéficiez d'une sécurité totale. Votre capital augmente pendant toute la durée du contrat. En effet, les intérêts attribués sont capitalisés et assurent une progression sans risque de votre épargne.

La souplesse de vos versements

La totale liberté des versements constitue un des points forts de ce contrat. C'est vous qui décidez quand et comment alimenter votre Livret Mutex II. Vous constituez votre capital en tenant compte de votre budget en effectuant soit des versements libres (au minimum 150 € à la souscription et 75 € pour les suivants) soit des versements programmés réguliers (à partir de 30 € par mois).

Un rendement performant

Depuis plusieurs années, le Livret Mutex II a obtenu des rendements parmi les meilleurs des contrats en euros. Dans l'exemple ci-dessous, vous constatez que cela représente une progression de plus 41,23 % (nets de frais et hors prélèvements sociaux) sur les 8 dernières années.

Evolution d'un capital de 1 000 €* sur les 8 dernières années



* 1000 € nets investis au 1^{er} janvier 2002 et bénéficiant du taux de rendement réellement servi chaque fin d'année, net de frais et hors prélèvements sociaux.

i Les rendements passés ne constituent pas une garantie des résultats futurs et ne sont pas constants dans le temps.

La fiscalité avantageuse de l'assurance-vie **i**

Votre épargne bénéficie d'un cadre fiscal favorable.

En cas de rachat, seuls les intérêts sont imposables en fonction de la durée de votre contrat. Plus vous laissez le temps à votre épargne de fructifier sans y toucher, plus le taux du prélèvement libératoire sera bas en cas de rachat. La durée fiscale recommandée est de 8 ans minimum.

En cas de décès, votre capital est transmis hors droits de succession à vos bénéficiaires dans les limites fixées par la réglementation en vigueur ⁽¹⁾.

→ Jusqu'à 30 500 € (*tous bénéficiaires confondus*) pour les versements effectués après 70 ans.

→ jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire tous contrats confondus ⁽²⁾ pour les versements effectués avant 70 ans.

⁽¹⁾ Après prélèvements sociaux.

⁽²⁾ Au delà de 152 500 €, application d'un prélèvement de 20% sauf pour le conjoint, PACSÉ, frères et sœurs sous conditions.

Le libre choix de vos bénéficiaires **i**

Vous pouvez désigner la personne de votre choix comme bénéficiaire de votre capital en cas de décès : votre conjoint, vos enfants ou toute autre personne.

“ J'ai choisi le Livret Mutex II pour sa sécurité et sa simplicité ”

J'ai choisi de verser 40 € tous les mois et je fais un versement complémentaire au moment de mon 13^e mois. **Je sais que dans quelques années, je disposerai d'un capital qui me permettra de financer mes projets.** D'ici là, en cas d'imprévu, je peux compter sur ce capital que je considère comme une épargne de précaution.

